

ANNEXE I

exemples indicatifs d'actions

Les exemples présentés ci-dessous sont indicatifs et non exhaustifs. Les associations peuvent proposer toute autre action répondant à une ou plusieurs orientations de l'appel à projets. Une même action peut relever de plusieurs orientations.

REUSSITE EDUCATIVE ET REMOBILISATION

- Ateliers de lecture, de langage, d'expression orale ou d'écriture en petits groupes ;
- Ateliers de méthodologie : attention, mémorisation, organisation, compréhension des consignes et autonomie dans le travail ;
- Actions d'accompagnement à l'entrée en sixième et à l'appropriation des nouveaux repères du collège ;
- Projets de remobilisation par les sciences, le numérique, la radio, les arts ou les activités manuelles ;
- Accompagnement éducatif de collégiens en situation d'absentéisme, de désengagement ou d'exclusion temporaire.

AUTONOMIE, SOCIALISATION ET BIEN-ETRE

- Ateliers autour des émotions, de la confiance en soi, de la communication et de la gestion des conflits ;
- Activités d'expression par le théâtre, le cirque, la danse, la musique, les arts plastiques ou l'écriture ;
- Activités sportives ou de pleine nature fondées sur la coopération, la persévérance et le respect des règles ;
- Ateliers de socialisation destinés aux jeunes enfants rencontrant des difficultés à entrer en relation ou à trouver leur place dans un groupe ;
- Actions favorisant l'autonomie dans la vie quotidienne, la mobilité et l'utilisation des équipements du territoire.

SOUTIEN A LA PARENTALITE

- Ateliers parents-enfants autour de la lecture, du jeu, du sport, de la culture, du jardinage ou de la cuisine ;
- Groupes d'échanges entre parents autour des écrans, du sommeil, des règles et des limites, de l'adolescence ou des relations familiales ;
- Actions permettant aux parents de mieux comprendre le fonctionnement de l'école et d'utiliser ses outils de communication ;
- Accompagnement des familles lors des transitions importantes, notamment l'entrée à l'école ou le passage au collège ;
- Sorties ou projets familiaux favorisant la découverte et la fréquentation des ressources du territoire.

OUVERTURE CULTURELLE, SPORTIVE ET CITOYENNE

- Parcours culturels associant pratique artistique, découverte d'un lieu ou d'une œuvre et réalisation par les enfants ;
- Cycles de découverte sportive permettant aux enfants d'expérimenter une pratique et, le cas échéant, de rejoindre durablement un club ;
- Projets de découverte de Marseille, de ses quartiers, de son patrimoine, de son littoral et de ses institutions ;
- Ateliers d'éducation aux médias aboutissant à la réalisation d'un journal, d'une exposition, d'une émission de radio ou d'un podcast ;
- Projets autour de la citoyenneté, de la solidarité, de l'égalité, de la lutte contre les discriminations ou de l'environnement.

Point d'attention

Les projets devront privilégier des actions ciblées, organisées individuellement, en famille ou en petits groupes, et généralement inscrites dans un cycle de plusieurs séances.

Une aide aux devoirs généraliste, une sortie ponctuelle sans préparation ni prolongement éducatif ou l'ouverture d'une activité existante à un public indifférencié ne constituent pas, à elles seules, un projet répondant aux objectifs de l'appel à projets.